Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Brécé - Tome I

Brécé, c^on^ de *Gorron* (2 kil.), arrond. de *Mayenne* (20 kil. N.-O.), à 46 kil. de Laval.

Anciens noms

Bricciaco (Monnaie mérovingienne). — *In Bructiago,* 616 (Test. de saint Bertrand). — *Ecclesia de Briciaco,* IX^e^ s. (Actus P. C., p. 64). — *Ecclesia de Breceio,* 1099-1124 (Hist. de Mayenne, p. III). — *H. de Breceio,* 1211 (Cart. de Fontaine-Daniel). — *Breecé,* 1312 (Bibl. nat., fds fr. 8 736). — *Rector de Breceyo,* 1314 (Liv. rouge, f. 42). — *L'église N.-D. de Brecé,* 1369 (Arch. nat., P. 1 343). — *Decima de Breceyo,* 1434 (Lib. fundat., t. I). — *J. de Brécé,* 1441 (Arch. nat., JJ. 176, f. 276). — *Brecze,* 1474 (Tit. du Boisbrault). — *Eccl. de Breceyo,* XV^e^ s. (Pouillé).

Géographie physique

Géologie. — « Granite avec filons de diabase, dont l'un, dirigé N.-N.-O S.-S.-E., passe près du bourg. » D.-P. Œ.

Le territoire paroissial, un des plus vastes du département, est traversé du N.-O. au S.-O. par la vallée escarpée de la Colmont que coupent transversalement les nombreux affluents de cette rivière, plus considérables sur la rive droite. Une particularité à signaler c'est la distance démesurée qui vers le N., l'E. et le S. sépare Brécé des bourgs les plus voisins. Si la population n'était pas aussi dense dans cet intervalle et les habitations apparemment d'aussi ancienne date qu'ailleurs, on y supposerait l'existence d'une forêt défrichée depuis la création des paroisses. Le bourg, situé sur un plateau (200 m.) dans la partie N.-O., était si peu de chose en 1686 que le curé écrit à son évêque qu'il ne peut y établir d'école, « n'y ayant point de bourg que trois maisons qui joignent l'église, le presbytère, la seigneurie et une hôtellerie ». — Une voie de caractère très antique traversait le bourg et la paroisse du S. au N. Jaillot fait passer à Brécé la route de Gorron à Saint-Mars et à Ambrières et celle de Châtillon. Cassini indique comme seule route entretenue, celle de Gorron à Ambrières. Des routes départementales, des chemins d'intérêt commun ou vicinaux, relient aujourd'hui le bourg à : Saint-Mars-sur-Colmont (7 500 m. S.-E.) ; Châtillon (8 kil. S.-E.) ; Saint-Denis-de-Gastines (8 kil. S.-O.) ; Colombiers (4 500 m. O.) ; Gorron (2 500 m. N.-O.) ; Le Pas (8 kil. N.-E.).

La *superficie,* cadastrée en 1833 par M. Lair, est de 3 526 hect. Miroménil y comptait, en 1696, 31 métairies en un bon fonds qui produisait le seigle, l'avoine et le sarrasin, et un bois de 40 arpents appartenant au seigneur. La culture du froment est signalée au XVIII^e^ s.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 60, de 1601 à 1610 ; — 67, de 1700 à 1710 ; — 363 feux en 1696 ; — 268 feux en 1698 : — 261 feux en 1700 ; — 222 feux en 1711 ; — 240 feux en 1715 ; — 1 108 hab. en 1726 ; — 268 feux en 1732 ; — de 1 500 à 1 800 communiants en 1777 ; — 2 788 hab. en 1803 ; — 2 539 hab. en 1821 ; — 2 199 hab. en 1831 ; — 2 268 hab. en 1841 ; — 2 183 hab. en 1851 ; — 2 280 hab. en 1861 ; — 2 191 hab. en 1871 ; — 2 010 hab. en 1881 ; — 1 916 hab. en 1891 ; — 1 868 hab. en 1898 ; dont 141 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 163 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 159 fermes en 1843. En dépendent : la Fontaine, 46

hab. ; — Vauhubert, 29 hab. ; — la Mochonnière, 21 hab. ; — le Breil, 21 hab. ; — la Vieuville, 29 hab. ; — Rangevin, 22 hab. ; — l'Écluse, 102 hab. ; — l'Auvay, 17 hab. ; — la Grande-Gesberdière, 18 hab. ; — le Bas-Tertre, 18 hab. ; — la Poissonnière, 24 hab. ; — la Guibeudière, 22 hab. ; — Saint-Avit, 33 hab. ; — Favière, 22 hab. ; — la Buchardière, 20 hab. ; — la Grande-Gaumerie, 34 hab. ; — Vérolle, 19 hab. ; — la Grande-Martinais, 29 hab. ; — la Charbonnière, 24 hab.

Bureau de poste de Gorron. — *Bureau de perception* comprenant : Brécé, Carelles, Châtillon, Colombiers et Saint-Mars-sur-Colmont.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois du diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Passais, du doyenné de Passais-au-Maine ; de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; de la mission de Mayenne, en 1797 ; — du district de Mayenne et du canton d'Oisseau, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré d'Ernée et doyenné de Gorron. — Vicariat fondé par décret du 27 juillet 1818.

L'*église,* dédiée à la sainte Vierge, est un des rares exemples d'une construction totale datant seulement de la fin du XV^{e} s. ou des premières années du XVI^{e}. Le chœur à fond carré était éclairé par une belle fenêtre flamboyante qu'on a murée pour placer le retable du maître-autel. La nef n'a jamais eu de fenêtre au N. ; elle en a deux trilobées au midi et une autre de même style au pignon occidental. La tour, qui s'élève sur le milieu du transept est imposante, flanquée à l'un de ses angles d'une tourelle destinée à l'escalier, ornée aux trois autres cornières de clochetons et surmontée d'une flèche qui se termine par une lanterne et une aiguille effilée. Les matériaux employés pour la construction, quoique empruntés aux carrières de granit assez grossier du pays, taillés comme ils le sont en assises hautes et régulières, donnent à l'édifice un aspect plus riche que celui de la plupart des anciennes églises rurales. La fabrique possède des titres antérieurs à cette reconstruction, mais aucun, malheureusement, qui y fasse allusion. On ajouta, au XVIII^{e} s., deux chapelles accolées à celles du transept. On trouve mention, en 1369, d'un autel de Sainte-Marguerite, et d'un autre de Saint-Roch, en 1632. Ceux de Notre-Dame-de-Pitié et de l'Immaculée-Conception (nouveau vocable) datent de 1677 et garnissent les chapelles latérales. Le maître-autel est un ouvrage remarquable en style Louis XV. L'acquisition de deux petits autels érigés en 1879, dédiés à la sainte Vierge et à saint Joseph, œuvres du sculpteur C. Dunglas, de Cherbourg, complètent l'ornementation de l'église. M. Trouillard a lu sur une cloche antique cette inscription : *Anno 1599. Te Matrem Dei laudamus. Te Mariam Virginem confitemur. O mater orphanorum, memento defunctorum. Ave Maria.* Le même auteur signalait dans le chœur de l'église une pierre tombale où l'on distinguait « à demi effacés, trois lions, deux en chef, un en pointe ». M. de Martonne a cru voir une autre dalle portant les armes des Chappedelaine : *une épée posée en bande accostée de 6 fleurs de lis,* et des écussons aux chapiteaux des colonnes engagées aux angles intérieurs de la tour. — *Bénéfices* anciens : la chapelle de Sainte-Marguerite, fondée le 18 février 1369 (v. s.) par Juhel d'Avaugour, en exécution des dernières volontés de Louis d'Avaugour, et dotée de 20 ℔ de rente sur la prévôté d'Ambrières ; — la chapelle de la *Vesquerie,* fondée avant 1598 par Pierre Pouchard d'une messe par semaine ; la maison qui en dépendait fut unie à l'école, en 1686 ; — la chapelle du *Tertre,* chargée de trois messes par semaine et fondée en 1602 par Charlotte Percault, dame de Favières. — La *confrérie* du Rosaire fut érigée en 1625 ; celle des Trépassés, bien plus ancienne, reçut en 1602 de la dame de Favières le lieu de la Brosse ; celle de Saint-Sébastien existait en 1562 ; enfin la confrérie du Saint-Sacrement, dotée en 1660 par Claude Chanteau, sieur de Cissé, fermier général de Favières, eut des bulles d'indulgences d'Innocent IX, datées du 14 juin 1678, et des statuts approuvés, en 1680, par Louis de la Vergne. — Comme usages locaux on peut signaler celui qui existait autrefois de présenter les morts aux divers autels en faisant une offrande à chacun ; et les dévotions toujours suivies de saint Félix, auquel on apporte les

enfants malades, et de sainte Véronique, dont la messe se dit tous les vendredis.

Cure à la présentation de l'évêque, à qui elle faisait une rente annuelle de 35 ℔.

Curés : Jean *Hays,* † 1566. — Armand *Barbier,* du diocèse d'Annecy, étudiant à Paris, 19 août 1566, démissionnaire, 1567. — Jean *Févot* ou *Feurt,* du diocèse de Chartres, 12 janvier 1567. — Pierre *Lourry* résigne, 1568. — François *Roger,* fils de Pierre R. et de Julienne, de Brécé, 21 novembre 1568, † 1570. — Michel *Hubert* résigne, 1574. — François de *Chappedelaine,* dit de *Couptrain,* profès de l'ordre de Saint-Benoît, 1574, conservé dans la cure malgré de nombreuses compétitions, † 1598. — Michel *Collin,* résignataire, originaire du Pas, 15 septembre 1598, maintenu contre Charles Lerouge, bachelier en théologie, curé de Changé, et Yves Pélion, maître ès arts d'Angers, résigne, 1601. — Louis de *Chappedelaine,* 6 août 1601-1611. — Samuel *Grégoire,* du diocèse du Mans, maître ès arts, titulaire de N.-D. de l'Oratoire en l'église de la Sainte-Chapelle, 14 juin 1611-1619. — François *Girard,* curé de Noyal, au diocèse de Rennes, 21 mai 1619. — Pierre de *Coisnon,* fils de noble François de C. et d'Hélène de la Coutardière, résigne, 1629 ; il est inhumé la même année dans l'église de Ruillé-le-Gravelais. — François de *Coisnon,* curé de Villaines-la-Juhel, 9 juin 1629, maintenu contre Jean Richer, official du Mans, démissionnaire le 8 mai 1631. — Jean *Le Peletier,* du diocèse d'Angers, protonotaire du Saint-Siège, 28 mai 1631, chanoine du Mans et archidiacre de Laval, 1634, était encore en fonctions en 1642. — Guillaume *Pottier,* 1668, démissionnaire, 1672 ; par son testament fait à Bais (1679), il lègue 700 ℔ à la fabrique, aux confréries des Trépassés et du Rosaire et aux pauvres de Brécé. — Jean *Bodin,* du diocèse de Poitiers, mars 1672, doyen rural de Passais, aumônier du roi et prieur de Champgeneteux en 1683, résigne, 1687. — Jean *Bodin,* neveu du précédent, 29 mai 1687, † 1694. — Louis de la *Vergne,* chanoine et comte de Lyon, 27 juin 1694, permute le mois suivant. — Antoine *Lemarchand,* doyen de Passais, prieur de Saint-Jean-de-la-Motte, 31 juillet 1694, démissionnaire, après trois résignations sans effet, 1718. — François *Lemarchand,* licencié de Sorbonne, neveu du précédent, curé de Saint-Georges-Buttavent, chapelain du Verger en Gorron, et de Saint-Nicolas de Rambouillet à la Ferté-Bernard, 18 mars 1718-1739, † la même année. — Charles *Laumônier,* gradué, vicaire de N.-D. de Noyon, 20 février 1739, maintenu contre : Antoine Lemarchand, vicaire de Brécé, résignataire de François L., Michel Boullevraye, vicaire de Commer, aussi gradué, et Pierre Seigneur, licencié en théologie (V. ce nom) ; disparaît en vertu d'une lettre de cachet qui l'envoie au séminaire de Domfront, 1768. — Athanase *Auger,* 1766, permute la même année. — André *Champion,* curé d'Ambrières, prend possession le 16 février 1766, en présence de Michel-Joseph Thoumin de Vauxponts, ancien desservant de Brécé ; résigne, « gisant au lit malade », à Paris, chez ses neveux, sous bénéfice d'une pension de 3 000 ℔, le 9 octobre 1773. — François *Mariel,* né à la Baroche-Gondouin, ancien vicaire de Brée, curé de la Conception de Passais, depuis trois ans, installé le 23 avril 1774, fit beaucoup de bien dans cette paroisse et y réorganisa les écoles. « Bon curé, vit fort simplement, aime le bien et entend bien le gouvernement » (Note de l'évêché, en 1778). Avec deux de ses vicaires, Nicolas Moulard et Louis Hourdel, le curé de Brécé prêta, le 20 février 1791, un serment orthodoxe, et administrait encore la paroisse le 3 mai 1791. Il était retiré en 1796 à Thubœuf, où il fit son testament, en l'an X, et mourut peu après. MM. Moulard et Hourdel furent déportés en Angleterre. Le premier mourut le 3 janvier 1805, vicaire de Lassay, son pays natal ; le second, né au diocèse de Saint-Brieuc, fut maintenu au Concordat vicaire de Brécé et y décéda, le 25 août 1804. Jean-Baptiste Guilmard, troisième vicaire de Brécé, originaire de Chantrigné, prêta le serment schismatique avec préambule et fut installé, le 14 août 1791, curé intrus de cette paroisse qu'il dut quitter peu après, le 4 novembre 1792, date de son dernier acte. Le dimanche de la Quasimodo 1795, M. Lemarchand, curé de Lesbois, vint à Brécé dire la messe, à la demande des habitants, qui le reçurent généralement avec enthousiasme. Ils écoutèrent avec respect la parole qu'il leur adressa, comme il le leur rappelle dans une lettre du 17 mai suivant (V. l'art. *Lesbois,* curés). — Pierre-Denis-François *Berson,* né à Saint-Julien-du-Terroux, vicaire insermenté de Tessé, déporté en Angleterre, 1802-1808. — Élie-Philippe de *Gimel,* curé de Courcité, 1808-1810. — Jean-Rose *Liot,* né à Bretteville, près Cherbourg,

ancien vicaire d'Ernée, déporté pour refus de serment, 1810-1824, † prêtre habitué à Lesbois, le 14 avril 1836. — *Papillon,* 1824, † 1873. — *Léon,* 1873-1875. — Arsène *Pavy,* 1875.

Écoles

Écoles. — Celle des garçons fut fondée à une époque inconnue par Mathurin Fanneau, prêtre, qui y affecta une petite maison située au lieu des Fontaines. A défaut de titulaire, l'immeuble était affermé en 1676 ; mais Michel Delestang, clerc, s'étant fait admettre, après examen et autorisation du vicaire général, par le curé et les habitants, il fut mis en possession de la maison et reçut en outre une petite rente. Comme la dotation était modique, M. Jean Bodin, curé, y fit unir, en 1686, une maison située au village de la Vesquerie, dépendante d'un bénéfice alors sans titulaire. L'école se tint pendant un siècle dans cette maison, qui était « la plus proche de l'église et la plus commode pour les écoliers ». En 1781, dans leur assemblée du 18 novembre, les habitants donnèrent pouvoir à leur procureur de faire construire dans le bourg une nouvelle maison d'école ayant « 43 pieds de longueur de dehors en dehors, sur 22 de largeur et 10 de hauteur ; deux croisées de 5 pieds de hauteur en pierre de taille et deux portes aussi en pierre de taille ». — A la même époque, 25 novembre 1781, M. Mariel, curé, afin de donner preuve de son zèle pour l'instruction des jeunes filles, promit de faire construire une maison pareille à la précédente pour loger « une maîtresse d'école et sœur de charité, sans en demander de récompense ; laquelle il nourrira, ajoute-t-il, tant qu'elle servira la paroisse, comme il a jusqu'ici fait ». — École laïque pour les garçons, reconstruite tout récemment ; école des filles tenue par les sœurs d'Évron dans l'ancien local, auquel on vient d'ajouter une nouvelle classe.

Établissements de charité

Une confrérie de *charité,* annexe de celle du Saint-Sacrement, fut approuvée en 1680 par l'évêque du Mans. Le bureau de charité a aujourd'hui un budget de 708 fr.

Cimetière

Le *cimetière,* dans lequel on remarque un if séculaire de proportions énormes, est au N. du bourg, sur la route de Gorron.

Féodalité

Féodalité. — Il y eut anciennement une seigneurie de Brécé indépendante de toute autre. La maison seigneuriale, mentionnée à toutes les époques et qui remplaçait peut-être un ancien château, était située au bourg et proche de l'église. On la qualifie encore au XVIII^{e} s. « maison qui étoit anciennement le manoir du seigneur de Brécé ». Le domaine relevait en partie de Gorron et en partie de Montflaux ; il comprenait 45 journaux, les deux métairies de la Muse et du Haut-Pin, deux closeries et le moulin de Brécé, qui servait pour le blé et pour piler le chanvre. Comme il y eut plusieurs seigneuries de Brécé dans le voisinage, en Normandie et en Bretagne, il est impossible de distinguer à laquelle se rattachaient les personnages qui en portent le nom. Toutefois Henri de Brécé, qui fait don à l'abbaye de Fontaine-Daniel du lieu des Noyers en Brécé, Fouques de Brécé, dont les héritiers sont cités aux francs-fiefs de Gorron, 1312, Guillaume de Brécé, écuyer de la compagnie de Jean de Landivy, 1386, Jean de Brécé, qui donne quittance à Guillaume de Goué, peuvent être regardés comme originaires, je n'ose dire comme seigneurs, de Brécé du Maine. Les seigneurs de Favières, par acquisition ou à un autre titre, possédèrent depuis le XVI^{e} s. au plus tard la seigneurie de Brécé. Je trouve encore, en 1607, un fief de Brécé tenu de Gorron par Jean de Saint-Melaine.

Notes historiques

Notes historiques. — Les vestiges antiques sont nombreux à Brécé. On a le dolmen en ruine de Favières, la table de granit de la ferme dite la Closerie, marquée de quatre cupules creusées de main d'homme. — Les noms d'origine ancienne sont fréquents : Nancé, Cissé, Belouzé, Veroles, Montreuil, Favières, Acloux, Vauhubert, la Vieuville, l'Écluse, Saint-Avit, etc. — Une monnaie mérovingienne qui avait été attribuée à la région pyrénéenne et dont la légende avait été lue *Brilliaco,* est réclamée avec vraisemblance pour Brécé par M. Ponton d'Amécourt, à cause du type cénoman de la gravure et du nom local qui peut très naturellement se lire *Bricciaco.* — Des tombeaux en calcaire coquillier ont été trouvés à l'angle S.-E. de l'église. — Comme documents écrits nous trouvons faisant mention de Brécé : le testament de saint Bertrand, dont un passage, qui avait été omis dans l'édition de Mabillon, prouverait qu'au commencement du IX^{e} s., le saint évêque aurait acquis à *Brécé, Bructiago,* des domaines, créé des exploitations agricoles, et qu'il en aurait disposé en faveur de son église du Mans. Cette attribution est douteuse, mais il est certain que Brécé existait au IX^{e} s. comme paroisse puisqu'elle est citée par le rédacteur des *Actus Pont. Cenom.,* qui en fait remonter, gratuitement il est vrai, la fondation à saint Thuribe. — Au commencement du XII^{e} s., l'église et une partie du cimetière furent données à Marmoutier par Ruellon de Gorron, du consentement de Gaultier de Mayenne. Les religieux bénédictins perdirent ce bénéfice, qui fut depuis à la libre disposition de l'évêque du Mans. — Une petite garnison française occupait sur le territoire la forteresse du Parc d'Avaugour, en 1424, et dut s'y maintenir ; ce qui n'empêcha pas la paroisse d'être obligée de prendre des lettres de congé des Anglais qui tenaient Mayenne, en 1434. — Épidémies : on fait un pèlerinage à N.-D. d'Avénières pour détourner le fléau, 1585 ; dysenterie, décembre 1607-janvier 1608 ; contagion au mois d'août 1640 ; un enfant qui avait été baptisé alors « sur le haut des vallées du païs de Brécé », ne fut apporté à l'église que le 5 février 1641. — Le cahier de la paroisse, rédigé avec méthode mais dans un esprit absolument révolutionnaire, fut porté à l'assemblée provinciale par Louis Lemarchand, syndic municipal, François Pays, François Lemarchand, sieur de Bure, et François Derieux, délégués par les habitants. — Dans la nuit du 3 au 4 prairial an VII (22-23 mai 1799), l'agent municipal fut enlevé et mis à mort. L'administration centrale avait, la veille, porté un arrêté contre les mendiants, qu'on soupçonnait de servir d'espions aux Chouans.

Maires

Maires : Louis *Lemarchand,* 1791, déjà procureur syndic en 1789. — Ambroise *Lemarchand,* 1798, an VIII. — *Tripier de la Grange,* 1821, 1830. — *Forêt,* 1835. — *Fougerais,* 1836, 1840. — *Truelle-Fontaine,* 1850, 1870. — *Brochet des Jouvances,* 1870-1873. — *Truelle-Fontaine,* 1873-1876. — *Brochet des Jouvances,* 1876-1880. — *Derieux,* 1880.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1600. — Tit. de la fab., fds assez considérable. — Ch. Trouillard, *Notice sur Brécé.* — Arch. de la S., B. 827 ; G. 3 ; fds mun., 835, et dossier Brécé. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. I, p. 281, 360. — *Hist. de Mayenne,* t. I, p. 20, 77. — Ponton d'Amécourt, *Monnaies méroving. du Cenomanicum,* p. 218. — Arch. nat., T. III/3, 6 ; G/7. 525 ; P. 1343, f. 8 ; Q/3. 78, 80. — Chart. de Goué. — *Sem. relig.,* t. X, p. 263.